

Élections professionnelles

Votre avenir en un clic

Depuis vendredi 19 février, les listes électorales des futurs représentants de la Filpac-CGT ont été remises à la direction. Fin janvier, les différentes organisations syndicales représentatives et la direction d'Ebra services se sont retrouvées autour de la table de négociation pour le protocole d'accord préélectoral relatif au fonctionnement du comité économique et social.

Trois organisations syndicales étaient présentes. Seule la Filpac-CGT était représentée exclusivement par des salariés **d'Ebra services**.

L'amélioration principale porte sur :

- le nombre d'élus : **11 élus titulaires et 11 suppléants**, 1 titulaire et 1 suppléant de plus que le prévoit la loi.

Ces élections professionnelles se dérouleront **du 15 au 19 mars, le vote s'effectuera de manière électronique**.

La Filpac-CGT a relevé le challenge de constituer une équipe de représentants du personnel, composée de femmes et d'hommes venant de tous horizons, dont une majorité possède déjà une **solide expérience syndicale**.

Cette richesse et cette diversité seront notre force. La volonté première de la Filpac-CGT est que **chaque pôle soit représenté sur les listes électorales** pour former une équipe engagée qui sera à votre écoute et portera vos réclamations devant la direction.

Dans ce futur CSE qui regroupe désormais toutes les instances (ex CE, ex CHSCT, ex DP), tout reste à créer. La Filpac-CGT sera **aux côtés de chaque salarié**, employé ou cadre.

Notre volonté est d'**établir un dialogue social constructif** avec la direction d'Ebra services afin d'améliorer les conditions de travail de tous.

En fonction du futur budget du CSE d'Ebra services, les élus de la Filpac-CGT mettront en place et feront vivre les commissions.

L'équipe syndicale qui sera élue, suivra de près les négociations nationales sur la nouvelle convention collective en régions de laquelle dépendent les salariés d'Ebra services. Les actions menées par la Filpac-CGT dans les entreprises de presse en région doivent permettre une reprise des négociations dans les prochaines semaines.

**POUR TOUTES CES RAISONS
VOTEZ MASSIVEMENT**

du 15 au 19 mars

